

BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2026 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE PUBLIC DES CIMETIERES

Monsieur

expose :

Le projet de Budget Primitif du budget annexe du service public des cimetières de la Ville de Montbéliard pour l'exercice 2026, s'élève à 30 978.45 € en fonctionnement et ne comporte pas de crédits en investissement.

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	30 978.45 €	23 000 €
Reprise anticipée du résultat 2025		7 978.45 €
Investissement	0.00€	0.00€
	30 978.45 €	30 978.45 €

Après avis de la commission compétente, il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif du budget annexe du service public des cimetières de l'exercice 2026.